

<i>Partie réservée au service</i>	ANNEE/SAISON	Nom de l'association

(à compléter uniquement en cas de besoin)

DEMANDE DE PRET DE LOCAUX

à renouveler chaque année au plus tard avant le 15 septembre

Nom de l'association :

<i>Jours</i>	<i>Locaux</i>	<i>N^{bre} de personnes</i>	<i>Horaires</i>
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
DIMANCHE			
Autre(s) besoin(s)			

Les locaux et créneaux seront accordés en fonction des disponibilités.

Chaque prêt de local fait l'objet d'une convention entre la commune et l'association.